



	FIN DE FONCTIONS	LICENCIEMENT	Non-renouvellement du contrat d'un agent investi d'un mandat syndical
Article 38-1 du décret n° 88-145 du 15 février 1988	La commission consultative paritaire est obligatoirement consultée sur les décisions individuelles relatives au non-renouvellement du contrat des personnes investies d'un mandat syndical		
Article 20 I 1° b) du décret n° 2016-1858 du 23 décembre 2016	Saisine sur des questions d'ordre individuel relatives au non-renouvellement du contrat d'une personne investie d'un mandat syndical		

COLLECTIVITE :

(Administration d'origine de l'agent)

AGENT		SITUATION ACTUELLE	LICENCIEMENT
NOM	PRENOM	FONCTION / EMPLOI	DATE D'EFFET (après avis de la CCP)

MOTIF(S) DE NON-RENOUVELLEMENT DU CONTRAT :

Documents à joindre à la saisine :

- Copie du contrat de travail (administration d'origine) *
- Copie des pièces figurant au dossier individuel et des pièces sur lesquelles l'autorité territoriale entend fonder sa décision *

-----Les mentions suivies de * sont essentielles à l'instruction du dossier-----

Cadre réservé au Centre de Gestion

Fait à, le .. / .. / 20 ..

Le Maire ou Le Président,
(Cachet et Signature)